



Octobre 1907

Chronique du sanctuaire

1^{er} Anuit



AVANT de commencer ma "Chronique" permettez-moi de vous présenter la nouvelle vignette de nos Annales. Cette nouvelle gravure a, sur son aînée, l'avantage d'être plus fidèle, de représenter le Sanctuaire de N.-D. du Très Saint Rosaire et la Statue de la Vierge couronnée, et de mieux faire deviner

le site si beau que la Sainte Vierge s'est choisie au Cap de la Madeleine.

Depuis le mois de Mai 1902, des travaux considérables se sont accomplis autour de la Chapelle privilégiée de la Vierge du Rosaire, et il est bon que la couverture des Annales en offre, chaque mois, une plus vivante image et en rappelle le souvenir. C'est toujours la Vierge du Rosaire qui est honorée ici ; aussi l'artiste, qui a conçu ce dessin, le dit-il par ce chapelet suspendu au-dessus des roses qui montent et par cet écusson couronné, premier embryon de nos magnifiques "Stations" du Rosaire. Mais, depuis Mai 1902, bien des changements se sont opérés, et il faut que nos lecteurs puissent s'en souvenir à la vue de ce groupe de constructions qui enserrent l'antique Sanctuaire. Puis il ne faut pas oublier non plus que le principal événement de ces cinq dernières années, c'est le couronnement solennel de Notre-Dame du Cap, le 12 octobre 1904. Je ne sais s'il y a au Canada des Statues couronnées par le Souverain Pontife, du moins celle de Notre-Dame du Cap a eu cet insigne honneur, et c'est son image qui est reproduite sur nos Annales.

Le prochain changement, qu'il nous sera donné de faire, con-

sistera sans doute à reproduire les quinze "Stations" du Rosaire, dont l'érection transforme notre terrain et que la générosité de nos bienfaiteurs mènera à bonne fin avant longtemps. Ces vignettes sont donc, elles aussi, une "Chronique" à leur manière, car elles racontent les changements que la Sainte Vierge se plaît à opérer à son pèlerinage du Cap.

Nous faisons le souhait, pour notre prochaine gravure, de pouvoir faire appel à la bonne volonté si artistique du R. P. Prod'homme O. M. I., car c'est à son crayon que nous devons cette gravure pour laquelle les "Annales" lui adressent un chaleureux merci.

* * *

Les pèlerins et pèlerinages se sont reposés pendant le mois d'août, ce qui permettra à la Chronique de chômer aussi quelque peu, et de prendre un peu de vacances. On ne lui en voudra donc pas de s'être mise en *villégiature* et de diminuer, pour ce numéro d'octobre, le nombre de pages que d'ordinaire elle se réserve.

La première prière faite à la Sainte-Vierge, vers son Sanctuaire du Cap, est celle que, du milieu du fleuve, lui a adressée le pèlerinage des hommes de la paroisse Saint-Pierre, Montréal, dans la nuit du 3 août. J'ai eu l'honneur et le plaisir d'être du nombre des pèlerins, j'ai pu admirer l'ordre, la piété, l'entrain de ces bons chrétiens Montréalais, et j'ai délicieusement joui en écoutant leur Magnificat soulevé, en face du Cap, sur les ailes puissantes d'une fanfare et de plusieurs centaines de voix. J'ai joui d'autant plus et d'autant mieux que j'ai pu sentir de près avec quelle dévotion on priait la Sainte-Vierge sur ce bateau en route vers Beaupré. Et là-bas, dans la grande basilique de Ste-Anne, quel plaisir ne fut pas le mien d'entendre avec quelle ampleur se déroulaient, vers les voûtes majestueuses, les cantiques à Marie. De toutes les nefes bien remplies, montaient mêlés aux éclats de la fanfare, les versets solennels du Magnificat, tandis que là-haut les orgues puissantes, aspirant, d'une seule haleine, cette atmosphère saturée de prière, la transformaient en accords grandioses et l'exhalaient vers notre Mère en multiples harmonies. Au retour ces mêmes pèlerins, de passage au Cap, saluaient encore la Reine du Rosaire qui les fit remercier par la voix du canon. C'était splendide. On

comprend dès lors que le R. P. Perdereau, O.M.I. directeur de ce pèlerinage ait remercié ses hommes avec tant d'effusion et, pour une longue minute, ait laissé voltiger la flamme d'un sourire sur sa douce figure d'ascète.

Les Hommes et les Jeunes Gens de la paroisse du Cap de la Madeleine ne le cèdent en rien à ceux de la congrégation de St-Pierre de Montréal. Le dimanche 11 août fut consacré par leur pèlerinage. On comprend que ce pèlerinage ait un cachet particulier de piété. De même que les religieux, les prêtres aussi bien que les religieuses, bien que voués au culte de Dieu tous les jours de l'année, se réservent cependant quelques jours de retraite plus pieux encore et plus religieux, ainsi faut-il, à plus forte raison, que les paroissiens, habitués du Sanctuaire du Rosaire, y fassent un pèlerinage particulier. Il leur faut l'honorer d'une visite plus solennelle et surtout grandir l'estime qu'ils lui doivent afin de mieux en remercier la Sainte Vierge. Ainsi nos pèlerins, venus aujourd'hui de bien près, vont-ils se retremper dans cette dévotion à Notre-Dame du Très Saint Rosaire. Dès la veille et dès le premier matin ils viennent tous, je crois, au tribunal de la pénitence et leur pèlerinage commence avec les rangs serrés qui se pressent à la Sainte Table. Il me semble que M. Luc Désilets a dû, du haut du ciel, se réjouir de cette affluence lui qui, en 1867, se plaignait tant de l'indifférence de ses paroissiens. Vous avez lu sans doute, dans nos "Annales" du mois de Novembre 1904, le Précis Historique du Sanctuaire de Notre Dame du Très Saint Rosaire au Cap de la Madeleine. Vous avez remarqué cette phrase : "C'était la veille de l'ascension, M. Désilets, malgré ses pressantes invitations, n'avait pu rencontré une seule personne au confessionnal." C'est alors qu'il a juré de se consacrer à rétablir et à propager la dévotion au St-Rosaire. C'est depuis lors qu'il se met à prêcher le Rosaire à ses paroissiens, et leur en fait connaître les privilèges et la puissance. Qui dira aujourd'hui le nombre ou la ferveur des *ave* récités dans notre Sanctuaire depuis cette époque déjà lointaine ? Qui dira surtout les bons effets de cette dévotion sur notre paroisse ? Voici aujourd'hui tous les chefs de

famille et tous les jeunes gens à la Sainte Table, bien décidés à faire un pèlerinage de piété. Elle ne peut en effet être que pieuse une journée qui commence ainsi par la Sainte Communion.

Comme c'est aujourd'hui dimanche, les femmes et les enfants se réservent l'église paroissiale, tandis que le Sanctuaire est abandonné aux hommes et aux jeunes gens. Il est naturel qu'ils ne soient privés d'aucun exercice et qu'ils ne s'en privent pas eux-mêmes. Aussi avant l'heure de midi, vous auriez pu les voir, à la suite du R. P. Boissonnault, O.M.I., parcourir les quatorze stations du Chemin de la Croix, le long de cette voie de sable qu'ont foulée tant de pas, venus ici de tous les coins du pays. On sent à leur bon ordre, à leur entrain, à leurs chants bien enlevés qu'ils sont ici bien chez eux, et que la Sainte Vierge leur dit, du haut le son trône, la parole de l'Evangile: "Mon enfant tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi." Le pèlerinage se termina le soir, à la nuit tombée, par la cérémonie usuelle. Le R. P. Prod'homme, o.m.i., après avoir commenté, avec feu, la parole de la Mère des Maccabées: "Peto, nate, ut adspicias cœlum," mit ses pèlerins en procession. Les lignes étoilées parcoururent le terrain au chant des *ave* et s'arrêtèrent autour du groupe du Rosaire, pour le chant toujours inédit du *Magnificat*. Il est, ce *Magnificat*, la formule consacrée de toutes les joies et de tous les transports et depuis que je l'entends chanter je découvre que chacun lui fait bien dire ce que son âme ressent. La joie et les transports de nos paroissiens ne le cèdent certes à ceux d'aucun autre, mais il s'y ajoute un cachet de famille et de *chez soi* qu'il m'a fait plaisir de bien sentir dans le superbe *unisson* de toutes les voix aussi bien que dans les émouvants *soli* du Dr L. Belle-Isle.

..*

Mardi le 13 Août.—Pèlerinage de l'Hôpital des Trois-Rivières.

Je confesse sentir un singulier plaisir à voir arriver aujourd'hui le pèlerinage de l'Hôpital des Trois-Rivières. Je me souviens en effet que l'an dernier, ce même pèlerinage nous arriva dans la matinée du 6 Juin. Mais qu'il faisait donc mauvais et quelle mauvaise journée!! Aujourd'hui, bien qu'il fasse frais, le temps

se prête mieux aux agréables visites d'un pèlerinage. Et vous savez il y a grande piété dans le cœur de tout ce monde que nous amènent les Sœurs de la Providence. Aussi cette petite visite est-elle un vrai régal. Les pèlerins sont sur le terrain de la Sainte-Vierge, comme dans la chapelle de l'hôpital, pieux, recueillis et surtout confiants. Qui dira l'ardeur de ces suppliques qui montent vers le trône de Marie? On ne peut voir et entendre prier ainsi, sans être soi-même touché, et on ne peut s'empêcher de dire à Marie: "O Marie, exaucez donc cette prière qui vous prie avec tant de foi, de candeur et de confiance." Cette prière si particulière est une nouvelle manière de dire que Marie est vraiment la Mère de tous les chrétiens. Les demandes de nos divers pèlerinages sont variées et multiples et pourtant dans cette variété on retrouve toujours cet accent d'un enfant s'adressant à sa mère. Mais en entendant les prières de ce pèlerinage du 13 août, on y surprend un je ne sais quoi de plus confiant et comme un abandon plus complet.

Jeudi 15 août.—Pèlerinage des enfants des Trois-Rivières.—

J'ai écrit dans ma dernière "Chronique" que le 16 Juillet, dans l'après-midi de la fête de N.-D. du Mont-Carmel, les enfants des Trois-Rivières nous étaient arrivés un peu moins nombreux que l'an dernier. Je me suis heureusement trompé, car je ne soupçonnais pas alors qu'il en viendrait d'autres en cet après-midi du 15 août. Ceux-ci sont très nombreux, et deux petits bateaux les déposent sur la rive du Cap. Ces petits ne sont pas seuls, et beaucoup de parents les accompagnent, fidèles dévoués à N.-D. du Cap, habiles à profiter des moindres occasions pour lui rendre visite. Arrivés à 1½ hrs p. m. le pèlerinage des petits a attendu le départ de leurs grands frères de Ste Geneviève, et vers 3¼ hrs chantait et célébrait la Reine du Rosaire en toute liberté et d'une allure vraiment charmante. C'était le digne couronnement d'une journée si bien commencée par un autre pèlerinage dont il nous faut dire un mot maintenant.

Jeudi 15 août.—Pèlerinage de Ste Geneviève de Batiscan, et de Batiscan.—

Le R. P. Delaporte, S. J. dans une délicate poésie du jour de l'Assomption, a écrit ces jolies strophes :

Le Ciel des cieux ouvrait ses murailles d'étoiles ;
 Déjà du Saint des Saints l'ange écartait les voiles
 Et Marie entonnait l'hosannat des Elus ;

Ils l'attendaient au bord des fleuves de lumière :
 Quant tout à coup Marie, abaissant la paupière,
 Pencha son front, pencha ses yeux mouillés de pleurs

Elle cherchait, là-bas, en un pli de Judée,
 Près de Sion, la roche étroite et dénudée,
 Témoin du grand forfait et des grandes douleurs.

D'en haut, ses yeux l'ont vue, son cœur la devine ...
 Et là, sur les confins de la gloire divine,
 En son vol triomphal la Vierge s'arrêta.

Quand le ciel s'ébranlait comme une immense armée,
 Quand Jésus lui disait : " Venez ma bien-aimée ! "
 Son cœur et ses regards cherchaient le Golgotha.

Bien des fois, depuis ce jour, l'Église a célébré l'anniversaire du triomphe de Marie et bien des fois aussi, en ce même anniversaire, la Sainte Vierge a contemplé sur terre non plus seulement le roc dénudé du Golgotha, mais aussi ces innombrables Sanctuaires qui ont fleuri au soleil de sa grâce. Nous osons certes croire qu'elle a en ce 15 août 1907, penché sur nous son front et ses yeux mouillés de joie, et qu'elle s'est réjoui de voir son triomphe solennisé, en sa chapelle du Cap, par les cérémonies du pèlerinage.

Il nous est amené par les deux frères : M. Chs. Bellemare, chanoine et curé de Ste Geneviève, et M. P. A. A. Bellemare, curé de Batiscan. Ils ont attiré autour d'eux un nombreux clergé et conduit ici environ 700 pèlerins. Il y a longtemps que ce pèlerinage s'accomplit fidèlement chaque année. La proximité de ces paroisses avec le Cap de la Madeleine non seulement sert à y entretenir bien vive la dévotion à N.-D. du Rosaire, mais permet aussi à leur pèlerinage de se prolonger assez afin de ne manquer aucun des exercices. En remerciant Notre-Dame d'août du temps superbe qu'elle a accordé à ses enfants,

nous remercions aussi ces derniers du bon exemple qu'ils s'obtiennent à nous donner chaque année dans la manière vraiment pieuse dont ils s'acquittent de leur pèlerinage.

* * *

19 août.—Première messe du Révd M. Anselme Bourassa.

Il y a, appendu au mur d'un de nos corridors, un portrait au bas duquel on lit ces lignes : " Rev. Pierre René Le Boulanger de Saint Pierre, 1er prêtre né au Cap de la Madeleine en 1679, fils de Pierre Le Boulanger et de Marie Rénée Godefroy de Tonnancourt, ordonné le 6 novembre 1701, chargé aussitôt de la cure de Charlesbourg qu'il desservit jusqu'à sa mort, arrivée le 24 juin 1747."

Ce portrait est une copie de la galerie des curés à Charlesbourg ; il a été offert à Monsieur E. Duguay à l'occasion du grand congrès Franciscain, tenu au Cap de la Madeleine le 10 septembre 1895. J'en fait mention dans cette "Chronique" pour me fournir l'occasion d'un rapprochement entre ces deux dates déjà si distantes : 6 novembre 1701—19 août 1907, et entre ces deux noms Mr Le Boulanger et Mr Anselme Bourassa, le premier et, actuellement, le dernier prêtre du Cap de la Madeleine.

Le dimanche 18 août, Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier nous accordait le gracieux honneur d'ordonner, dans notre église paroissiale, un des enfants de notre paroisse. La cérémonie, qui eut lieu à l'heure ordinaire de la grande messe, fut à la fois grandiose et touchante. Il n'appartient pas à la "Chronique" ni d'en décrire le détail, ni de chercher à deviner les émotions qu'une ordination fait fleurir dans le cœur de ceux qui y assistent et surtout dans le cœur de l'ordinand et de ses privilégiés parents. Il est des âmes qui nous interrogent parfois sur le secret des premières émotions de notre sacerdoce : mais que pouvons nous répondre, sinon balbutier quelques phrases qui ne peuvent traduire ce sentiment incompréhensible que le Christ fait goûter à ses élus ? L'ordination et la première messe sont des heures qu'il faut vivre, et même après les avoir vécues, on reste muet, faute de pouvoir traduire ce que l'on éprouve.

Le 19 Août au matin Mr Anselme Bourassa célébrait donc sa

première messe au sanctuaire de Notre-Dame du St-Rosaire ; et comme l'hostie blanche tremblait au bout de ses doigts consacrés, avant de se déposer sur les lèvres de ses parents chéris ! !...

La cérémonie fut des plus simples, comme les choses les plus douces : une assistance assez nombreuse, des chants à la sainte Eucharistie et à la Sainte-Vierge ; un recueillement profond, le tout absorbé dans l'attente du grand mystère : un jeune homme consacrant, pour la première fois, le corps et le sang du Christ. Vous comprenez que de toutes les fêtes auxquelles assiste Notre-Dame du Cap, il n'en est point de plus douce à son cœur. J'en insère le souvenir à la place d'honneur de notre "Chronique", mais je renonce à en donner de plus longs détails, car je sens que ma plume tromperait mes propres impressions, elle n'a point la subtilité nécessaire pour dire des choses si belles.

Tu es Sacerdos in aeternum.....

* * *

25 Août.—Pèlerinage des Tertiaires Irlandais de Montréal.—

On m'a dit de bien pieuses choses de ce pèlerinage du 25 août, car je n'ai pas eu le bonheur d'y assister. J'ai déjà dit, dans une autre "Chronique", quels souvenirs les Tertiaires Irlandais de Montréal ont installés ici au Sanctuaire de Notre-Dame du Saint Rosaire, et si vous visitez notre modeste chapelle, vous pourrez lire vous même leur reconnaissance, inscrite en lettre d'or sur un *ex-voto* de marbre blanc. C'est vous dire avec quel plaisir nous avons appris la nouvelle de ce pèlerinage et avec quelle joie il fut reçu au Cap de la Madeleine : joie d'autant plus vive qu'une absence de plusieurs années nous en avait privés plus longuement. C'est le R. P. Hénault O.M.I. qui a réuni ces visiteurs pour les exercices communs du pèlerinage, et leur a servi d'intermédiaire auprès de Notre-Dame du Cap. Il m'a fait part de la joie qu'il a éprouvée dans la série des exercices, à voir les pèlerins si pieux, et à les entendre supplier avec tant de confiance et d'ensemble. Je n'en suis nullement surpris si je juge du pèlerinage de ce jour d'après les autres amenés ici par les RR. PP. Franciscains.

A eux et à leurs Tertiaires, grand merci

La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

5.—*Comment déterminer les privilèges de Marie.*



NOUS commencerons bientôt l'étude des privilèges de la Sainte Vierge, privilèges qu'elle doit à son rôle et à son titre de Mère de Dieu. Pour déterminer ces prérogatives, chacune en particulier, nous interrogerons la parole de Dieu, c'est-à-dire l'Écriture Sainte et la Tradition. Mais, parfois, ni l'Écriture Sainte ni la Tradition ne seront assez explicites pour nous faire connaître, en détail, les privilèges de notre Mère ; alors nous aurons recours à d'autres lumières, nous déduirons ces privilèges de l'affirmation divine en appliquant les règles que voici :

Les auteurs qui se sont occupés de cette étude des privilèges de Marie, pour les mieux découvrir se servent de ce moyen : quelque privilège de grâce que vous trouviez dans les saints attribuez-le, à un degré supérieur, à la Mère de Dieu. Et parce qu'il n'y a pas de règle sans exception, voici celles qui confirment la règle et l'expliquent.

Les privilèges accordés aux autres Saints et attribués à Marie ne doivent pas être incompatibles avec ce que nous savons d'elle par une saine théologie. Ainsi on ne peut lui attribuer la vision béatifique *permanente* pendant sa vie ici-bas, parce que, ici-bas, la Sainte Vierge n'était pas encore parvenue à sa fin dernière. On ne doit pas non plus lui attribuer certains actes de vertus incompatibles avec son innocence et sa sainteté. Ainsi, parce qu'elle était toute pure, on ne doit pas penser que Marie ait pu verser des larmes de repentir. On ne doit pas dire d'elle qu'elle avait le caractère sacerdotal qui nous fait les prêtres de Dieu, car la condition de la femme est, de par la volonté divine, un obstacle à cette fonction. Ajoutons toutefois que ce que nous lui



LE ROSAIRE

refusons ainsi la Sainte Vierge le possède autrement par la possession d'autres privilèges.

Il ne faudrait pas croire non plus que Marie ait reçu de Dieu chacune des faveurs particulières dont Dieu a favorisé chacun des autres Saints. Les "Annales" ont souvent publié certaines vies de Saints, dans lesquelles sont racontés des faits merveilleux. Il ne faudrait pas en conclure que la même faveur a été accordée à Notre Mère. Ainsi nous ne savons si elle a été nourrie miraculeusement, si elle a communiqué de la main des anges, ni si ses parents ont découvert dès son berceau des prodiges qui auraient marqué sa destinée.

Cette règle, d'attribuer à Marie tout privilège de grâce qui se trouve dans les serviteurs de Dieu, doit être suivie lorsqu'il s'agit de connaître les dons surnaturels qui ont sanctifié l'âme de la Sainte Vierge et perfectionné son union surnaturelle avec Dieu. Faut-il aussi lui attribuer la possession de ces autres grâces *gratuites* que la Divine Providence a distribuées inégalement aux saints de l'histoire de l'Eglise ? Nous aurons occasion de le dire plus tard. Contentons de faire remarquer aujourd'hui que les théologiens ne donnent pas à cette question une réponse unanime.

**

La première règle, nous l'avons dit, nous fait attribuer à Marie ces privilèges de grâce, accordés à d'autres Saints et qui ne sont pas incompatibles avec son état et la nature de sa sainteté.

Ajoutons que nous attribuerons aussi à la Ste-Vierge ces perfections qui paraissent *convenir à sa dignité* de Mère de Dieu en suivant en cela l'exemple et la doctrine des maîtres de la vraie dévotion à la Ste-Vierge.

Lorsque sera finie notre étude des privilèges de la Ste-Vierge, elle sera sans doute bien imparfaite, et n'aura fait qu'ébaucher cette figure idéale qui est notre Mère. Mais nos lecteurs auront supplée à l'imperfection de notre plume. A chaque page de nos "Annales" ils ajouteront ce pourquoi ces pages sont écrites : ils aimeront mieux la Sainte-Vierge, la prieront avec plus de confiance et réaliseront dans leur vie un peu de cette Beauté que nous leur proposons comme modèle. La meilleure étude, en effet, est encore celle qui échauffe le cœur et nous apprend à re-

produire dans notre âme le chefs-d'œuvre qu'elle nous fait connaître. La meilleure étude est celle qui rend notre âme plus belle.

La connaissance des privilèges de la Sainte-Vierge nous fera mieux contempler son ineffable beauté, et parce que l'amour transforme, en aimant notre Mère nous deviendrons, chaque jour, un peu plus semblables à Elle.

Après avoir dit le chapelet

Prenant le chapelet qui s'use sous mes doigts
 Ce soir, j'en récitai l'*Ave* cinquante fois.
 Ayant péché, j'étais d'une tristesse amère
 Mais, simplement, ainsi qu'un fils devant sa mère.
 Mains jointes, à genoux, les yeux mouillés de pleurs,
 J'ai répété : " Priez pour nous, pauvres pécheurs ! "
 Et déjà, dans mon cœur, je sens la paix renaître.
 Je crois, j'espère en Dieu. Je sais qu'il est un maître
 Miséricordieux, bon, clément, paternel.
 Pourtant il est aussi sur son trône éternel,
 Un juge et, quand je songe à ma vie, il me semble
 Que je suis bien souillé, bien coupable et je tremble.
 Oui, mais la bonne Vierge est là qui me défend.
 Souvenez-vous. Jadis quand vous étiez enfant,
 Et pour vous châtier de quelque grave faute,
 Votre mère arrêtait le bras prêt à frapper.
 Or, dans le saint récit qui ne peut nous tromper,
 Jésus-Christ sur la croix donnant Jean à Marie,
 Lui dit : " Voilà ton fils ". C'est pourquoi je la prie,
 À l'heure de ma mort, d'implorer mon pardon,
 Car, quand Jésus lui fit ce mystérieux don
 Il lui léguait ainsi l'humanité chrétienne
 Tout entière, et ta mère, ô Seigneur, est la mienne.
 Ma mère, intercédez donc pour moi, s'il vous plaît ?
 Dans le creux de ma main, je vois mon chapelet.
 Et, pour moi, ses grains noirs sont comme une semence
 Qu'avec un grand espoir, je jette au ciel immense.
 Chaque *Ave* va bientôt, miracle merveilleux,
 S'épanouir aux pieds de la Reine des cieux,
 Et, suave parfum, ma prière fleurie
 Montera doucement vers la Vierge Marie.

FRANCOIS COPPÉE.

Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

(du 25 Juillet au 25 Août 1907.)

Il nous fait plaisir d'annoncer aux âmes dévouées à N.-D. du Rosaire que l'œuvre des souscriptions sera certainement couronnée de succès.

Nous prions les personnes qui veulent joindre leur obole à ce que nous avons déjà reçu, de le faire dès maintenant. Nous sommes heureux de dire que cette œuvre s'avance sûrement vers sa réalisation complète.

Cette bonne nouvelle est en même temps un gros *merci* à N.-D. du Rosaire et à ses amis.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Abonnée.....		Shawenigan.....	0 50
Dame Ferdinand Gervais....			1.00
Anonyme.....	2	Grondines.....	0.20
C. C. H.....		Ottawa.....	2.00
Cordélia Auclair.....			0.50
Abonnée.....		St. Louis de France.....	5.00
Abonnée.....		".....	0.25
Anonyme.....			0.50
Dlle E. Charest.....			1.00
Dame Edouard Lamothe....	10	Cheboggan.....	1.00
A fred Guy.....			0.10
T. H. Chevalier.....			0.05
Dame Henri Lemarier.....			0.50
E. H. Rouleau.....		Calgary.....	4.50
Alfred Tremblay.....			0.10
Gaudiose Matte.....			1.50
Dame Chas. Quintal.....			2 00
L. L.....			1.00
M. A. Sénéchal.....	5	Ste. Louise.....	0.50
J. H. Prince.....			1.00
Famille Ph. Bouchard.....		Suncook.....	3.00
Dame Aug. Bouchard.....			1.00
Delle Benny.....		Ste. Mélanie.....	5.00
R. D. L.....		L'Assomption.....	0.75
Dame Alfred Lacoursière....	13	Waterbury.....	1.30
Dame Narcisse Paquin.....			0.25
T. Richard.....			0.50
Abonnée.....		St.-Victor de Tring.....	1.00
Dame Alix. Vaugeois.....		St. Roch Mechinac.....	1.00
Dame Aug. Jean.....		Trois-Saumons.....	0.50
D. Delphine Laliberté.....		Somersworth.....	3.00
Rde. Mère Ste. Blandine....			2.00
Alex. Collins.....	g. grain	Trois-Rivières.....	3.00
Dame Agnès Gaumont.....	5	Detroit.....	1.00

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame Cl. Barsalon		St. Jean Baptiste	1.00
Dame L. Dussault		Waterbury	0.50
Anonyme			0.50
Delle H. L.		Champlain	4.50
Dame Vve. Elz. Desprès		Montmagny	0.60
Delle Zénaïde l'Espérance.			0.50
Anonyme			1.00
H. C.		Cap de la Madeleine	5.00
H. N.		Grand-Mère	0.50
Dame J. Marcotte			1.00
Anonyme		Cap de la Madeleine	2.00
Dame C. Picard		Valmont	0.25
Dame Angus Baker			2.00
Abonnée		St. Rosaire	0.25
Dame P. Boudrier			5.00
Anonyme		Batiscan	1.00
"		"	1.50
"		"	1.00
"		"	1.50
"		"	3.00
Dame Ed. Paquin			0.50
Abonnée		Sorel	0.30
M. G.		Lynn	0.50
C. J. B.			1.00
Anonyme			0.75
"	18	Montréal	5.00
"			1.00
"			3.00
Dame Charles Tessier		Ste. Anne de la Pérade	1.00
Abonnée		Ste. Geneviève Batiscan	0.50
Dame Joseph Parenteau	36	Mont-Carmel	6.50
Dame Moïse Sasseville			5.00
Berthe Sarault			0.50
H. C.			2.25
Mr. Flavien Bourassa		Cap de la Madeleine	50.00
Abonnée		St-Alban	1.00
Anonyme			0.10
M. M.			1.00
Dame Onésime Vivier		Mont-Carmel	1.00
Dame Léandre Menard		St. Michel des Saints	0.50
Anonyme		Hull	1.00
Dame Maurice Sawyer		Nashua	1.00
Dame A. F.		Beauceville	1.00
Abonnée		Lac à la tortue	0.25
Dame Pierre Leclerc		Trois-Rivières	0.50
Célanire Delisle		St. Pierre les Becquets	1.00
Anonyme		Ste. Angèle	25.00

Mr et Mme J. L. SANSCHAGRAIN, Trois-Rivières:

3ème MYSTERE GLORIEUX.

Le Chapelet de Paul

Automne avait, de son pinceau, touché la nature.. les derniers jets de l'astre du jour, se mourant au faite des arbres, faisaient valoir de leur parure l'or, la pourpre et le vermillon.

Cette heure de calme imposant, précédant et suivant le coucher du soleil, était exquise ! Et, pour mieux la goûter, Jane B..., nonchalamment appuyée contre un banc, avait laissé tomber sur ses genoux le livre qu'elle parcourait, un instant auparavant. Ses regards erraient dans les trouées lumineuses que se faisait la saison, à travers les charnilles et les bouquets d'arbres du parc hier encore touffus.

Et devant ce tableau singulièrement mélancolique, la jeune fille en deuil s'oubliait...

Octobre touchait à sa fin... le mois des morts était proche. Or, cette vivante ne pensait plus qu'aux morts... et elle y pensait sans espoir de les revoir. Ses frêles épaules, comme sous le poids insurmontable de la vie, se courbaient, et son front, cependant pur, se détournait du ciel-d'azur pour se fixer sur l'argile dont Dieu l'avait formée.

Dieu ! qu'il y avait longtemps qu'elle ne l'avait prié !... La pauvre affligée ne savait plus aimer Celui qui l'avait frappée.

O folie ! ô malheur ! la blessure intime sur laquelle ne coulait pas le baume de la prière, n'avait fait que s'envenimer, laissant fuir le plus doux de la vie, ce que l'on est heureux de goûter surtout au sein des épreuves : cette foi en l'au-delà, qui met au cœur la paix et la confiance.

Et voilà pourquoi toujours un peu plus bas, les regards de Jane descendaient vers la terre... maintenant ils se perdaient effarés, avec les feuilles égarées sous le bois, où elles étaient appelées à pourrir !

Tout à coup, un tressaillement agita la jeune fille. A travers l'allée, un garçonnet bondissait, comme un jeune chevreuil, en chassant devant lui, d'une baguette, un léger cerceau.

Au même instant, dans l'air, passa le frisson d'un envol d'hirondelles, émigrant vers le sud. tandis que le clocher de l'église paroissiale faisait entendre un carillon joyeux.



Les roses et le *rosaire* des petits Enfants.

C'était le premier son de la cérémonie du soir : récitation du chapelet, en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

“ Cousine Jane, viens-tu dire le chapelet avec nous ? ”

L'enfant était arrivé près de la jeune fille et de ses bras caressants lui entourait la taille.

“ Non, petit Paul, je ne sors pas.

— Mais nous non plus, nous ne pouvons aller à l'église ce soir, nous dirons le chapelet avec maman; veux-tu te joindre à nous ?

— Il fait bon ici... pourquoi rentrer ?

— Nous ne rentrerons pas, nous prions aux pieds de la Vierge du jardin. Tiens, là, regarde...”

Et d'un geste, où la caresse atténuait l'autorité, l'enfant posa sa petite main sur la joue droite de sa cousine pour l'obliger à tourner la tête.

“ Tu vois, c'est là même... maman y est déjà avec mes sœurs, elle vont commencer sans nous.

— Va vite les rejoindre !

— Et toi ?

— Moi... j'ai mon livre à finir.

— Tu le finiras après. Ce n'est pas long à dire un chapelet.

— Je sais, mais...”

Et comme pour congédier son importun cousin, la jeune fille ouvrit son livre au hasard.

Petit Paul se laisserait-il décourager ?

Ses regards tombèrent sur le roman ouvert devant lui.

“ Tiens! s'écria-t-il avec une lueur amusée dans ses beaux yeux limpides ; tu tiens ce livre comme si tu me le présentais à la lecture. Bien vrai, est-ce pour cela, ou bien saurais-tu lire l'imprimé la tête en bas?... on ne nous l'apprend point au collège.”

Il riait en disant ces mots, et Jane, pour cacher son embarras, voulu l'imiter ; mais son rire sonna faux, creusant ses lèvres d'un rictus navrant.

Paul regarda sa cousine avec une étrange fixité. Il semblait interroger ce front si jeune et si soucieux, ces yeux qui se détournaient comme gênés de la persistance des siens. Pleins d'un noir désespoir, d'une farouche révolte, comme ils paraissaient sombres, plus sombres encore que la robe de deuil, dont

les plis écrasants, réunis à la taille de l'orpheline, glissaient le long du banc et offraient leur bord évasé au dernier baiser des feuilles mortes !

— Ah ! cousine Jane, va ! je t'aime bien, s'écria le petit garçon, et cela me fait de la peine de te voir toujours triste ! Je suis sûr que si tu priais, tu ne le serais pas autant. C'est ainsi que je fais quand j'ai du chagrain.

— Heureusement pour toi, mon pauvre chéri, tes chagrins n'ont rien de comparable à ma douleur !...”

Une sourde rancune réprimée avec peine, faisait trembler la voix de la jeune fille.

L'enfant la regarda d'un air ému .. “ C'est vrai, ma pauvre cousine, dit-il doucement. Mais ne te rappelles-tu pas ce que maman dit si bien, que les affligés sont les amis du bon Dieu, qu'ils ressemblent à Jésus crucifié, et à la Sainte-Vierge, quand elle pleurait au pied de la croix. M. le curé dit aussi qu'on ne peut gagner le ciel qu'en souffrant beaucoup. ”

Ces paroles graves prononcées par une bouche enfantine, firent se courber davantage le front de celle qui s'était détournée de Dieu, parce que, par deux fois, il l'avait éprouvée en rappelant à Lui ceux qu'elle aimait.

— Pourquoi, continua l'enfant, au lieu de tant pleurer, parce que ton père et ta mère t'on quittée, ne penses-tu pas au bonheur que tu auras de les retrouver un jour au Ciel ?

— Tu crois que je les reverrai ?...

— Ah ! si je le crois ! s'écria Paul, indigné d'un doute possible, si je le crois ! C'est toi qui me le demande ? En douterais-tu ? ”

Cette question angoissée resta sans réponse. Mais soudain le lourd silence se troubla des vibrations de la seconde volée, appelant les fidèles à la cérémonie. Et dans l'espace, où elles allaient se répercutant, montaient la brume du soir et les *Ave Maria* du chapelet dit en commun par les sœurs et la maman du petit apôtre de dix ans...

— Cousine Jane, dit tout à coup le petit Paul de sa voix argentine, tu n'as peut-être pas de chapelet ? J'en ai deux, dont un très joli, très mignon, qui pourrait mieux convenir à une

jeune fille qu'à un petit garçon; veux-tu^mme [permettre de te l'offrir?"

Et, prestement, il enleva d'une petite poche de son veston un délicieux chapelet, dont les grains de corail étaient enfilés dans une fine chaînette d'or.

“ N'est-ce pas qu'il est joli?"

— C'est un vrai bijou; mais tu sais bien que je^m ne porte pas de bijoux maintenant.

— Oh! celui-ci, tu peux l'accepter pour l'usage qu'il te faudra en faire. Tu le porteras dans ta poche le jour, et la nuit tu le mettras sous ton oreiller; chaque soir, tu diras sur les grains quelques *Ave Maria*, autant que tu voudras, pour ton père, pour ta mère, qui t'attendent au Ciel... et pour moi qui vais faire bientôt ma première communion. Dis, le veux-tu?"

Au lieu de répondre, la jeune fille s'affaisa sur le banc... elle sanglotait.

Quand au bout de quelques minutes, elle laissa tomber de son visage les mains qu'elles y avaient portées, elle s'aperçut que Paul avait disparu. Mais, près d'elle, sur le banc où il s'était accoudé, elle vit briller, à côté des grains de corail du petit chapelet, les perles limpides d'un chapelet de larmes, que le garçonnet avait laissé couler en union avec les siennes.

Touchée en son cœur, Jane prit le chapelet et, comme en se jouant, l'enroula autour de ses doigts. Mais voilà que soudain se dressent devant elle, très vivants, les souvenirs que l'enfant avait évoqués: d'abord sa première communion, faite avec la foi si vive de son enfance et renouvelée plus d'une fois; puis les pieuses doctrines enseignées par sa mère, pratiquées par son père, puis enfin la mort si chrétienne de l'un, si résignée et si sainte de l'autre.

Ah! ses parents en mourant, avaient cru ne point la laisser seule..., ne ne lui avaient-ils pas appris à se réfugier dans le sein de Dieu, qui ne peut manquer à ceux qui l'appellent! à implorer la Vierge, la Mère des désespérés!

Mue par un sentiment inexprimable, la jeune fille quitta son banc et courut jusqu'à la petite chapelle du jardin.

Seul, Paul l'y attendait, comme fidèle à un tacite et muet rendez-vous. Encouragée par son regard d'ange, elle s'age-

noouilla près de lui, appuyant son front contrit et repentant contre le socle de la statue de la Mère des orphelins et des désespérés.

Avec la foi et la piété reconquises, à la voix cristalline de l'enfant se mêla à la sienne. Et tandis qu'en une douce mélodie montaient vers le ciel leurs *Ave Maria*, de la cloche éclatèrent les derniers appels sonores et harmonieux !

Vers la terre frissonnante descendaient les soupirs de la nuit et la brise, çà et là, faisait voler les premières jonchées automnales...

LUCIE FAVREAU.

Barbe de Boulogne



VOUÉE à la virginité dès son jeune âge, Barbe de Boulogne ne s'engagea dans les liens du mariage avec Louis d'Aillebout, qu'à la condition expressément formulée que son mari respecterait la promesse faite à Dieu. Le gouverneur d'Aillebout qui, au témoignage de l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec, " n'était venu en ce pays que par un motif de piété, dans le dessein d'aider ceux qui prêchaient la foi et de contribuer à la conversion des sauvages, " d'Aillebout, dis-je, accepta les conditions de ce mariage et vécut dans la continence.

Louis d'Aillebout de Coulonge était de la Champagne. Il arriva au Canada au printemps de 1643, avec sa femme et sa belle-sœur. La Société de Montréal l'avait envoyé pour porter secours à M. de Maisonneuve, occupé à défendre sa colonie naissante contre les déprédations des Iroquois. Après avoir séjourné assez longtemps à Montréal, d'Aillebout, devenu gouverneur, vint résider à Québec, puis il retourna à Montréal pour y mourir le 31 mai 1660. C'est alors que la veuve descendit à Québec avec l'intention d'y finir ses jours.

Madame d'Aillebout joignait la beauté physique à la distinction de l'esprit et à la vertu la plus éprouvée. Aussi eut-elle de nombreux admirateurs. Le gouverneur Courcelle et l'intendant Talon la demandèrent en mariage ; mais elle refusa toujours d'unir son sort à ces deux personnages importants dans la



LA MADONE DU ROSAIRE.

colonie. Son plan était bien arrêté de quitter le monde pour s'enfermer dans un cloître. A deux reprises elle entra comme novice au monastère des Ursulines, mais il parut évident que le Ciel ne lui avait pas donné la vocation religieuse. "Après huit ou neuf mois d'épreuves," lisons-nous dans l'*Histoire des Ursulines*, "passés au milieu d'une troupe joyeuse de novices, cette aimable dame, aussi humble que pieuse, se jugea elle-même incapable d'embrasser notre état de vie, et elle quitta le monastère, pour reprendre au milieu du monde sa vie de bonnes œuvres et d'édification."

C'est alors que Barbe de Boulogne s'occupa à établir dans Québec une confrérie de dames pieuses et charitables, et elle réussit bientôt à fonder, sous la direction du Père Chaumonot, Jésuite éminent, la société dite de la Ste. Famille, qui existe encore.

Dans une circonstance pénible, alors que des fièvres contagieuses éclatèrent parmi les troupes qui avaient accompagné M. de Tracy à Québec, Madame d'Aillebout se multiplia pour porter secours aux malheureux contagés qui emplissaient les salles de l'Hôtel-Dieu. C'est au contact des religieuses qu'elle contracta le goût de la vie retirée, à l'abri des séductions mondaines et elle résolut d'aller vivre à leur côté, comme pensionnaire de la maison. C'était la retraite en permanence qu'elle ambitionnait, sans s'astreindre à revêtir l'habit monastique, ni à se conformer aux règles absolues de la vie claustrale. Pour mieux assurer son existence au milieu des Hospitalières, elle leur donna tous les biens dont elle put disposer sans nuire à ses héritiers. Le legs était précieux : plusieurs terres de valeur, une maison à Québec, une autre à Montréal, des fonds en France, et un mobilier assez opulent. Mgr. de Laval voulut qu'elle fit deux parts de l'héritage que sa générosité destinait à l'Hôtel-Dieu, l'une pour la communauté, et l'autre pour l'hôpital. Cette séparation de biens entre les membres d'une même famille nécessite un mot d'explication.

En 1664, Mgr. de Laval avait exigé des religieuses de l'Hôtel-Dieu, qu'elles fissent deux parts de leurs revenus, dont un tiers pour les pauvres ou l'hôpital, et le reste pour la communauté. Plus tard, les hospitalières obtinrent de l'évêque la permission de faire le partage de leurs biens, de façon que la communauté et l'hôpital pussent les administrer séparément, chaque partie ayant son capital en propre, avec des registres spéciaux pour la perception des revenus, etc.

Ces questions d'intérêt purement matériel étant réglées, Mde. d'Aillebout alla loger dans un appartement dépendant de l'Hôtel-Dieu, mais en dehors de la communauté. Son confesseur était

le Père Chastelain, Jésuite d'une grande vertu et excellent directeur spirituel. Il était aussi le confesseur des religieuses. Madame d'Aillebout passa une douzaine d'années dans cette douce retraite, toute embaumée du parfum des vertus des saintes femmes qui depuis 1639, vivaient dans cette maison bénie. Elle-même était un sujet d'édification pour les sœurs ; sa conversation seule les portait à aimer Dieu davantage et à le servir avec une plus grande perfection. Mais laissons la voix à l'annaliste de l'Hôtel-Dieu :

“ Notre-Seigneur honorait cette sainte âme de plusieurs connaissances extraordinaires, et comme elle prenait grand soin de les tenir secrètes, fort peu de personnes savaient les faveurs qu'elle recevait de Dieu. Le R. P. Chastelain, son confesseur et le nôtre, lui avait permis de communiquer à quelques religieuses de cette maison, dont la vertu et la discrétion lui étaient connues, jugeant bien que cela pouvait servir à augmenter leur amour pour Dieu et leur ardeur pour la vertu. Aussi ces communications produisaient plusieurs biens, comme la conversion de plusieurs pécheurs, la délivrance des âmes du purgatoire, la reconnaissance envers Dieu des grâces qu'il faisait à certaines personnes, et enfin plusieurs pratiques de dévotion pour apaiser la justice, ou pour fléchir la miséricorde de Dieu en faveur de ce pauvre pays.”

Il semble que Dieu avait accordé à cette âme privilégiée le don de prophétie. En voici quelques traits frappants :

Lorsque l'abbé Joseph Séré de la Colombière arriva à Québec, en 1682, il courut visiter l'Hôtel-Dieu en compagnie de plusieurs autres prêtres, qui devaient, comme lui, aller résider à Montréal. Les religieuses les conduisirent tous chez madame d'Aillebout. Elles les entretint de choses spirituelles, et après leur départ, elle dit à une religieuse, en parlant de M. de la Colombière : “ Cet ecclésiastique gouvernera un jour cette maison (l'Hôtel-Dieu), et il a été envoyé de Dieu pour cela.” Or, il n'y avait aucune vraisemblance en cette prédiction, vu que M. de la Colombière était envoyé par les Sulpitains de Paris à leur maison de Montréal. Après y avoir séjourné plusieurs années, il revint à Québec, comme l'avait prédit madame d'Aillebout, et il devint supérieur de l'Hôtel-Dieu.

La sœur Juchereau de Saint-Ignace rapporte un fait bien extraordinaire, relativement à madame d'Aillebout. Je lui laisse la parole :

“ Quand la Mère Guillemette de Saint-Augustin mourut, en 1675, nous fîmes le plus promptement qu'il nous fut possible les prières que nous lui devions, et nous en ajoutâmes d'autres, et des pratiques de pénitence, afin de la soulager. Madame

d'Aillebout nous disait toujours que cette âme était retenue dans le purgatoire. Trois mois se passèrent, sans que Dieu lui fit connaître autre chose là-dessus, sinon qu'elle souffrait. Nous redoublions nos dévotions, et nous nous étonnions de ce qu'une fille vertueuse, qui avait mené une vie souffrante, avec une grande patience, était si redevable à la justice de Dieu. Quatorze mois s'écoulèrent dans cette inquiétude ; et enfin, au bout du temps, la Mère de la Nativité mourut. Elle avait été supérieure de la Mère Guillemette ; celle-ci lui résistait quelquefois dans ce qui concernait la conduite des novices, dont elle avait le soin. Elle la blâmait aussi dans l'ordre de la maison, qu'elle voulait que l'on mit en bien des choses sur le pied de nos communautés de France, ce qui est comme impossible en Canada ; et quoiqu'elle n'agit ainsi que par zèle, la Mère de la Nativité la trouva pour cela encore en purgatoire, et Notre-Seigneur lui dit : Ma fille, comme cette âme ne vous a pas été aussi soumise qu'elle devait, je vous ai réservé sa dernière sentence ; vous pouvez la retenir auprès de vous jusqu'à ce que vous sortiez vous-même du purgatoire, afin qu'elle n'en sorte qu'avec vous ; et vous pouvez l'élargir dès à présent, si vous voulez."

La mère de la Nativité répondit que, puisqu'il la laissait maîtresse du sort de cette âme, elle ne voulait pas retarder d'un seul moment son bonheur, et qu'elle désirait lui donner dès cet instant la jouissance de Dieu."

La Mère de la Nativité était une religieuse parfaite, et d'après toutes les apparences, elle était morte en odeur de sainteté. Sa vie avait été des plus édifiantes. Au moment même de sa mort, madame d'Aillebout la vit à genoux devant Notre-Seigneur assis sur un trône de gloire, ayant de chaque côté deux rangées d'Hospitalières qui accusaient la Mère de la Nativité 1° d'avoir accordé trop facilement des permissions, de crainte de chagriner ses inférieures ; 2° d'avoir trop recherché la protection des grands du monde ; 3° d'avoir trop favorisé les pauvres au préjudice de la communauté. Notre-Seigneur condamna la pauvre religieuse aux flammes du purgatoire, d'où elle ne sortit que six semaines plus tard. Madame d'Aillebout prétendit l'avoir vue alors toute brillante de gloire.

Ces faits merveilleux sont rapportés avec tant de bonne foi et une simplicité si touchante, qu'il nous semblerait téméraire de les révoquer en doute. Du reste ils ne sont pas isolés dans l'histoire de notre pays. Les prédictions des personnes d'une grande vertu, comme la Mère Marie de l'Incarnation, la Mère Catherine de Saint-Augustin, ont été réalisées à la lettre. Qui ne sait que les cataclysmes épouvantables de l'année 1663 furent annoncés d'avance par ces deux éminentes religieuses, vivant dans deux cloîtres distincts ?

Une des grandes dévotions de madame d'Aillebout consistait à prier pour les personnes qui devaient mourir dans la journée. Une nuit qu'elle était en prières, elle se sentit si fortement sollicitée d'invoquer le secours d'en haut pour les moribonds, qu'elle ne put s'endormir qu'après avoir obtenu du Ciel l'assurance que ses oraisons avaient été agréées. Durant la soirée, deux hommes s'étaient battus en duel en plein Québec. L'un avait reçu un coup d'épée dans la poitrine. C'était un huguenot. On courut chercher Mr. l'abbé de Bernières, curé de la paroisse, qui mit tout en œuvre pour convertir ce malheureux, agonisant dans une salle de l'Hôtel-Dieu, où on l'avait transporté. Au bout de deux heures, le huguenot mourait converti avec toutes les marques de la miséricorde divine. Le lendemain, un médecin fit l'ouverture du cadavre, et il constata que le cœur avait été transpercé. D'après l'ordre naturel, il aurait dû tomber foudroyé. Mais il avait survécu deux heures, grâce sans doute aux prières de madame d'Aillebout.

Cette femme remarquable mourut le 7 Juin 1685, à l'âge de soixante-dix ans, et elle fut inhumée dans les caveaux de l'Hôtel-Dieu. Tout le pays la regardait comme une sainte.

N. E. DIONNE.

LA PRIERE DE L'AIEULE.

Comme elle les aimait, ces trois petits enfants dont le joyeux babil et les ébats insoucians égayaient le soir de sa vie : et eux, oh ! leur bonne maman, ils ne l'aimaient pas seulement, ils l'adoraient... Elle était si tendre, si indulgente ; avec une sollicitude qui jamais ne se laissait, elle s'inquiétait de leur santé, de leur sagesse, de leurs joies et de leurs peines, si bien qu'aucun d'eux ne lui cachait rien.

A la vue de l'affection, de la confiance de ses petits-fils, le visage de l'aïeule se déridait, son cœur se sentait revivre.

Pauvre grand'mère, la vie lui avait ménagé de si douloureuses surprises ! Née peu de temps avant la Révolution de 1793, son enfance s'était écoulée au milieu de toutes les terreurs, de toutes les horreurs de cette époque sanglante. Lorsque la tourmente fut apaisée, fort jeune encore, presque une enfant, elle fut mariée à un ouvrier nouvellement établi au pays... C'était le bonheur...

elle le croyait du moins, dans sa naïve confiance. Mais, au bout de quelque temps, des chuchotements, des on-dit revinrent à ses oreilles et, un jour, la triste vérité fut révélée à ses yeux. Celui à qui elle avait uni sa vie, était un renégat aux serments les plus sacrés... Cruelle blessure qui ne devait jamais se cicatriser et qui fit dès lors de sa vie une expiation et un martyre !

Aussi, lorsqu'elle reportait ses regards sur ces jeunes fronts qui l'entouraient, une larme perlait à sa paupière, une angoisse étreignait son cœur. Que feraient-ils, plus tard, lorsqu'ils seraient des hommes ? Resteraient-ils pieux et purs comme maintenant, ou s'en iraient-ils dans la vie oublieux de leurs devoirs, reniant DIEU, leur baptême, leur foi catholique ?

Aussi, que d'*Ave* égrenés dans le secret, que de supplications ferventes, quel soin à enseigner à ces jeunes âmes les vérités divines et les grands devoirs du chrétien !

Chaque matin et chaque soir, agenouillés tous quatre devant l'image du Rédempteur, ils faisaient monter jusqu'à son cœur la prière de l'innocence, du repentir, de la fidélité ; et quand tout était fini, de sa voix à la fois douce et grave, avec un tremblement contenu, l'aïeule récitait l'invocation : " Oh ! mon DIEU donnez de saints prêtres à l'Eglise," que ses petits enfants reprenaient par trois fois.

Le bon DIEU ne devait pas rester sourd à ces supplications si longtemps renouvelées : il exauça dès ici-bas, dans une certaine mesure, la touchante prière de l'aïeule. Avant de quitter cette terre, elle eut la joie de voir ses trois petit-fils, devenus les élus du Seigneur, monter au saint autel pour y offrir le divin Sacrifice.

Tous ont été fidèles à leur vocation. Tous ont rejoint maintenant dans la céleste Patrie celle qui, par ses souffrances et ses prières, leur avait obtenu cette grâce inestimable.

Ce récit est vrai en tous points, et si la discrétion ne retenait pas notre plume, nous pourrions dire le nom de l'un d'eux, mort, il y a une dizaine d'années, évêque dans l'ouest de la France.

La Bénédiction Paternelle et Maternelle



Est-il rien de plus beau au foyer domestique que de voir les enfants, du plus petit au plus grand, se présenter chaque soir avec recueillement, à leur père et à leur mère, et s'incliner devant eux pour être bénis ?

Dans ce seul spectacle, on voit la famille honorée, l'autorité respectée, l'affection sanctifiée, le foyer consacré. Ah ! puissent nos familles reprendre cette sainte et touchante habitude !

Quels beaux exemples nous offre l'histoire de la bénédiction paternelle et maternelle !

Les pères et les mères des martyrs bénissaient, dans les prisons, leurs fils et leurs filles, et cette bénédiction les remplissait d'un nouveau courage.

Sainte Macrine bénissait ses petits fils, qui devaient devenir plus tard le grand saint Basile et saint Grégoire de Nysse. Près d'elle, Nonna bénit aussi son fils, Grégoire de Nazianze, et le consacra tout enfant à Jésus-Christ en lui plaçant les deux mains sur les Saintes Ecritures.

" Biau, cher fiz, disait saint Louis près d'expirer sur les rivages de Tunis, je te donne toutes les bénédictions que le bon père peut donner à fiz."

Le jeune Jean Gerson, plus tard chancelier de l'Université de Paris, défilait chaque jour à la tête de ses onze frères et sœurs, devant la bénédiction de son père et de sa mère.

Saint François de Sales s'agenouillait aussi tous les jours devant ses parents, en attendant qu'ils se missent à leur tour à genoux devant leur fils consacré par l'onction épiscopale.

" Après le souper, dit l'historien de Sainte Chantal, cette sainte mère se retirait de bonne heure avec ses enfants, leur faisait réciter les prières du soir, auxquelles elle ajoutait toujours un *De Profundis* pour feu le baron leur père, puis chacun faisait son examen, prenait la bénédiction du bon ange, disait tout haut et tous ensemble l'*In manus*, après quoi elle donnait de l'eau bénite et sa bénédiction à ses enfants, et les faisait coucher modestement."

On lit dans l'historien de Thomas Morus : " Les enfants, parmi nous, ont coutume de demander soir et matin, à genoux, la bénédiction de leur père et de leur mère ; c'est en Angleterre l'usage général. Mais je dois dire que, devenus grands, mariés ou élevés à quelque dignité de l'Eglise ou du siècle, ils ne s'astreignent pas à la même coutume ou ne la suivent que rarement. La fidélité de Morus en fut d'autant plus remarquable, car tant qu'il eut son vieux Père, et même pendant qu'il était chancelier d'Angleterre, Thomas ne manqua jamais de venir humblement lui demander chaque soir sa bénédiction."

Que la bénédiction paternelle et maternelle ait donc sa place d'honneur à tous les foyers chrétiens.

Vous l'accomplirez, pères et mères, selon le rit simple, familial et religieux des anciens.

Quand, après la prière du soir ou avant de se retirer, vos enfants se seront approchés de vous pour vous donner le salut, vous placerez un instant votre main sur leur tête et vous tracerez du doigt la croix sur le front de chacun en disant : *Dieu te bénisse, mon enfant*, ou bien : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*, ou même silencieusement. C'est le bonsoir des chrétiens, un bonsoir religieux qui rappelle les pensées de l'éternité.

MGR. BAUNARD.

Le culte de Marie chez le petit enfant

Il n'y a rien de plus gracieux, de plus touchant, rien qui aille plus au cœur, que le culte, que l'amour de la Très-Sainte-Vierge chez les petits enfants. Oh ! elles ont bien raison, ces innocentes créatures d'aimer Marie. Le Sauveur disait à ses apôtres qui voulaient écarter de lui les petits enfants de peur qu'ils ne l'incommodassent : "Laissez-les donc venir à moi, car le royaume des cieux est à eux : " et Jésus les caressait, les embrassait. La Sainte-Vierge dit aussi aux petits enfants : " Venez à moi, je vous donnerai le ciel : elle les caresse, les embrasse, les presse sur son sein comme une bonne et tendre mère.

Il y a des enfants chez lesquels l'amour de la divine mère de Dieu semble être inné. Heureuses natures ! Matin et soir, souvent même dans la journée, lorsqu'ils dansent sur les genoux d'une mère chérie, ils répètent avec délices de petites prières à la Sainte Vierge que leurs pieux parents leur ont apprises. Oh ! que c'est touchant ! Des larmes de joie en viennent aux yeux. Si ma voix était digne d'arriver à leurs oreilles, si j'étais assez pénétré de ce grand respect qu'on leur doit et dont la nécessité n'a pas même échappé aux païens ; s'ils pouvaient enfin comprendre mon langage, je leur dirais, ou plutôt je répéterais ce que déjà ils ont entendu bien des fois ; mais je ne me laisserais jamais de leur redire ces recommandations :

Mes chers petits enfants, soyez toujours comme vous êtes ; aimez toujours bien Marie, votre Mère du ciel. N'oubliez jamais pendant tout le cours de votre vie, quelque longue qu'elle soit, ces simples prières que votre mère de la terre a déposées sur votre front, comme un souffle béni, tandis que vous reposiez dans votre berceau. Vous vous endormiez en les murmurant, et en vous réveillant vous les murmuriez encore. Oh ! ne cherchez jamais à les oublier.

Ces prières à votre âge sont sublimes, car la sublimité de l'enfant, c'est sa simplicité.

Lorsque vous serez devenus jeunes, mûrs, âgés, elles seront sublimes encore, toujours sublimes, car elles ne sont que l'expression de votre amour pour la Sainte-Vierge, pour une mère,



LE PAPE DU ROSAIRE
Sa Sainteté Léon XIII

de votre désir d'arriver au ciel, de vos aspirations vers la patrie céleste ; or, quoi de plus beau que le culte de Marie, de plus touchant chez l'enfant que la piété maternelle ; quoi de plus sublime que le ciel.

Mais ce que l'enfant ne peut comprendre, c'est que le culte de la Sainte-Vierge et son amour dans sa jeune âme, sont pour le chrétien, en même temps qu'un ravissant spectacle, en même temps qu'une de ces choses qui vous inondent d'allégresse, une des plus puissantes preuves de la diffusion et de la légitimité de ce culte dans l'Eglise. C'est ici le cas ou jamais, selon l'expression de l'Ecriture, de recueillir la vérité sur les lèvres des enfants. En effet, d'où viennent donc cette facilité, ce charme, je dirai même cet entraînement qu'ils éprouvent à prier la divine Marie, dès qu'une pieuse mère tourne leur intelligence et leur amour de ce côté ? Rien ici ne frappe leurs sens, sinon peut-être quelques images, quelques médailles insensibles que nous comparerons à des jouets, et l'on sait combien vite les enfants se dégoûtent des jouets les plus brillants.

Et cependant les enfants se prennent à admirer, à aimer Marie.

Un grand docteur de l'Eglise a dit que l'homme naissait *naturellement* chrétien : ne pourrions nous pas dire aussi que le chrétien naît *naturellement* avec l'amour de Marie dans le cœur ? Nous voulons bien que l'éducation donnée par des parents religieux soit pour beaucoup dans ces sentiments précoces de l'enfant ; mais il y a premièrement en lui comme une *idée*, comme une *prédisposition innée* que l'éducation ne fait que développer plus ou moins heureusement, et cette prédisposition a été déposée dans son âme par la grâce du saint Baptême. Oui, l'enfant qui *naît* chrétien par le Baptême, en même temps qu'il *naît* chrétien, *naît naturellement* enfant de Marie, comme de l'Eglise. Les parents qui comprennent la grande, difficile et en même temps sublime tâche que la Providence leur a imposée en leur confiant des enfants, ne laisseront jamais prématurément périr en eux ce sentiment puissant, cette dévotion comme *innée* envers la Sainte-Vierge. Il est probable qu'ils causeraient ainsi leur malheur sur la terre et leur réprobation éternelle, puisque le culte de la Mère de Dieu est le plus sûr préservatif de l'innocence et une planche de salut après le naufrage.

Il me revient un souvenir triste, mais plein d'une divine consolation, parce qu'il nous transporte dans la sphère du dévouement, du pur sacrifice, de l'espérance et de la foi. Il va au sujet que nous traitons.

Une mère allait perdre son pauvre petit enfant. La fièvre qui animait encore ses yeux, avait déjà imprimé sur toute sa physionomie ses douloureux ravages. Ses joues étaient maigres, ses lèvres brûlées. Sa main blanche et desséchée pendait à côté de son berceau, car l'enfant avait encore un berceau ; il n'était âgé que de quatre ans.

Sa mère, dont la main tremblante soutenait cette pauvre petite main, détournait ses regards pour laisser tomber les larmes qui l'étouffaient.

Et cependant l'enfant parlait et il disait : Maman, je suis beaucoup malade.

—Je le sais bien, répondait la mère en sanglottant ; prends patience, mon enfant, le bon Dieu te guérira,il va te guérirtout à l'heure.....Tiens, bois ce petit peu de tisane, elle est bien bonne, bien sucrée : c'est le bon Dieu qui l'a faite pour les petits enfants malades.

—Mais, maman, reprit l'enfant, donne-moi donc cette bonne Sainte-Vierge qui est là. Elle est ma Mère comme toi, plus bonne que toi, c'est toi qui me l'as dit. C'est elle qui guérit les petits enfants malades.

—La voilà, mon petit ami.

—Eh bien ! récite avec moi la prière que tu m'as apprise pour lui dire que je l'aime.....Je l'oublie ; je n'y vois plus.

Et la mère de réciter, malgré ses pleurs, cette prière auprès de son enfant ; et l'enfant d'essayer encore de murmurer cette prière de ses lèvres mourantes.....

Et à la fin de la prière, sa respiration cessa et son âme s'éleva au ciel.....et la mère resta.....seule.....

O Marie, s'écria-t-elle dans un sublime transport de foi, c'est parce que je vous avais invoquée que le Seigneur m'avait donné cet enfant chéri ; il vous appartient donc. Gardez-le sur votre sein jusqu'à ce que j'aie jouir avec lui du bonheur du ciel où vous me recevrez en me le présentant.

D.-M.-P. AUGUSTIN.

Nouvelle Indulgence Plénière

— AUX —

Associés du St-Rosaire.

“ Le Souverain Pontife, confiant, comme l’ont été tous ses prédécesseurs au cours des siècles, dans l’efficacité du Saint Rosaire pour attirer du ciel les grâces nécessaires à notre époque tourmentée et défendre l’Eglise contre ses ennemis au milieu des difficultés présentes, a daigné ouvrir de nouveau, en faveur de cette prière, le trésor des indulgences. Aux confrères du St-Rosaire qui confessés et communiés, récitent à cette intention, en un seul jour naturel, le Rosaire entier, même en séparant les dizaines, il a récemment accordé une *Indulgence Plénière*, applicable aux âmes du Purgatoire.....

Voici la teneur authentique du décret accordant l’indulgence:

BEATISSIME PATER

Fr. M. Henricus Desqueyrous, Procurator generalis Ordinis Prædicatorum, ad pedes S. V. provolutus, humiliter exponit quod, in diversis regionibus, præsertim vero in Germania, pius ille usus, inter confratres SS. Rosarii, invaluit: Rosarium integrum pro triumpho Sanctæ Matris Ecclesiæ recitandi; imo et ad hoc non pauci nomen suum dederunt, ut specialioris erga S. Sedem Apostolicam et Romanum Pontificem devotionis testimonium præberent.

—Petit ergo humilis Orator ut Confratribus SS. Rosarii qui, confessi ac S. Synaxi reflecti, Rosarium integrum, etiam divisim, in una die naturali, ad prædictam intentionem recitaverint, et aliquam Ecclesiam vel publicum sacellum visitaverint, Indulgentiam plenariam, etiam defunctis applicabilem, singulis diebus semel tantum lucranda, Sanctitas Vestra benigne concedere dignetur.

Et Deus.....

SS. D. N. Pius Pp. X. in audientia habita die 12 Junii 1907, ab infrascripto Cardinali Præfecto S. C. Indulgentiis Sacri-que Reliquiis propositæ benigne annuit pro gratiâ juxta preces. Præsenti in perpetuum valituro absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscunque non obstantibus. Datum Romæ, e secretaria ejusdem S. C., 12 Junii 1907.

S. Card. Cretoni, *Præf.*

† D. Panici, *Arch. Laod. Secr.*

Concordat cum originali quod in archivio nostro asservatur.

Romæ 18 Junii 1907.

L. S. FR. M. HENRICUS DESQUEYROUS

O. P. *Proc. Gen.*

(Extrait de la *Couronne de Marie*, Juillet 1907.)

Prières et Actions de Graces

St-Tite.— Je viens toute joyeuse remercier N.-D. d'avoir guéri ma petite fille avec usage de roses bénites, off 35 cts.

Hawkesbury.— Ci-inclus \$1 00 pour abonnement et messe en reconnaissance de faveur obtenue.—*Pas de signature. Prière de nous l'adresser.*— A. F. o.m.i.

St-Pierre les Becquets.— J'ai obtenu la guérison de mon fils après avoir promis de m'abonner aux Annales.—O. G.

St-Thècle.—Voudrez-vous avoir la bonté de publier dans les Annales du Rosaire la grâce que j'ai eu d'avoir une heureuse délivrance et le Baptême de mon enfant, après promesse de faire publier et l'offrande de vingt-cinq cents.

Trois Rivières.— Ci-inclus cinquante cents à la bonne Sainte Vierge pour faveur obtenue.—Madame A. B.

Lotbinière.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour le succès d'une examen obtenu Don 25 cts.—Une Inst.

St-Côme.—C'est avec grande reconnaissance que je remercie N.-D. du Rosaire de m'avoir rétabli d'une grande faiblesse.— Dame V. A. T.

Almaville.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire, pour deux guérisons obtenues.—Dame V. B.

Berthierville.—Veuillez inscrire dans vos Annales de grandes faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. du St Rosaire, St Antoine de Padoue et St-François Xavier, réussite dans une grande entreprise et plusieurs faveurs obtenues avec promesse de toujours m'abonner aux Annales.

La Pérade.—Je dois mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour avoir obtenu la guérison de mon petit frère infirme.—R. A. R.

St-Luc.— Off. de 75 cts pour avoir obtenu la guérison d'un mal de cou, qui menace de revenir.—J. M.

St-Frédéric.— Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour avoir guéri mon enfant du rifle après promesse de publier et de l'avoir lavé pendant un an dans l'eau de St-Benoit.—Abonnée.

Bécancourt.— Ci-inclus \$1.00 pour une messe en l'honneur de la Ste Vierge, pour faveur obtenue et le surplus pour le sanctuaire.—A. D.

Grand-Mère.— Ci-inclus un abonnement promis en reconnaissance de guérison d'une grosse maladie.—Dame A. G.

Montmorency-Fst.—Je vous envoie 50 cts pour une basse messe en reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue.—Dame T. P.

Les Escot mains.— Ci-inclus 5 centins pour faire brûler un cierge devant N.-D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier.— Dame J. B.

Springfield.— Publiez dans les Annales deux guérisons obtenues et d'autres grâces particulières.

Merriden.— Off. \$1.00 pour mille remerciements à N.-D. du Rosaire.— M. G. M.

Hull.—Je m'acquitte de ma promesse remercier dans les Annales d'avoir été préservé de l'incendie.—Abonnée.

Berlin.— J'ai trouvé 2 nouveaux abonnés l'un en remerciement, l'autre pour obtenir une faveur.

L'Orignal.— Je vous envoie l'abonnement d'un jeune homme en reconnaissance de l'amélioration de sa santé.

Norway.— Ci-inclus un an d'abonnement pour faveur obtenue.—Delle E. B.

Almaville.—Atteinte de maladie sans soulagement j'ai été guérie après neuvaie à N.-D. du Rosaire et à Ste Marguerite.—Dame E. B.

St-Pierre les Becquets.—Off. de messe basse en reconnaissance de faveur obtenue.—Abonnée.

St-Gabriel.—Veuillez insérer que N.-D. du Rosaire m'a exaucée après promesse de m'abonner aux Annales.—Dame J. B. McC.

St-Canut.—Je vous envoie mon abonnement en reconnaissance de faveurs reçues avec demande de nouvelles.—Dame B. L.

St-Clothilde.—Je remercie N.-D. du Saint Rosaire pour grâce obtenue, de m'avoir préservée d'accidents et de m'avoir accordé deux heureuses délivrances et plusieurs autres faveurs.—N. F.

Montréal. Après avoir promis une grand'messe en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus et prié N.-D. du Rosaire avec promesse d'insérer dans les Annales. Nous avons réussi la vente d'une propriété.—Abonné.

St-Wenceslas.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire et St-Vincent Ferrier pour faveur obtenue.—Dame J. T.

St-Jacques des Piles.—O ma bonne Mère je viens vous remercier en ce jour des grandes grâces que vous venez de m'accorder.

Bécancourt.—Je vous envoie 50 cts pour une messe pour les âmes du purgatoire, en l'honneur de N.-D. du St Rosaire, que j'avais promise, si cette bonne Mère me guérissait, d'un mal qui m'inquiétait beaucoup. J'ai obtenu cette grâce et je m'aquitte de ma promesse, veuillez s'il vous plait publier cette faveur ainsi que celle qu'elle m'a faite d'obtenir du succès pour les examens de mon fils.—Dame G. A. B.

Montréal.—Reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue après promesse d'abonnement et de publication.—T. P.

Trois-Rivières.—Actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue, après promesse de publier.—Mlle M. F. G.

St-Donat.—S. v. p. publier ma guérison d'un rhumatisme.— Dame E. F.

Grand-Mère.—Je suis âgé de 10 ans et je remercie beaucoup N.-D. du Rosaire du succès d'une opération.—A. D.

St-Alphonse.—Je vous envoie 20 cts pour les stations en reconnaissance d'avoir obtenu les grâces que j'ai demandées.—Abonné.

Nashua.—Ci-inclus 2 messes basses en reconnaissance de plusieurs guérisons.—Dame M. S.

Ste-Anne de la Pérade.—Off. 25 cts pour avoir obtenu que mon père revienne très bien des États-Unis.—Abonnée.

Nouvelle.—Je remercie N.-D. du Cap de ce que mon mari a gagné un procès.

—Ci-inclus \$1.00 en messes basses de reconnaissance pour faveurs obtenues.

L'Épiphanie.—Veuillez inscrire mes remerciements à N.-D. du Rosaire parce que depuis 4 semaines j'ai obtenu ce que je lui avais demandé en premier lieu.—Dame L. A. B.

Dover.—Ci-inclus basse messe en l'honneur de N.-D. des Septs Douleurs en remerciement d'une grâce obtenue et pour en obtenir une nouvelle.—Abonnée.

St-Maurice.—Ci-inclus basse messe en reconnaissance d'un grand soulagement de mal d'oreilles.—Abonnée.

St-Pierre les Becquets.—J'ai obtenu ma guérison après avoir promis de m'abonner aux Annales.—Dame S. N.

Parisville.—Je vous adresse mon abonnement et honoraire d'une messe en reconnaissance de grâce obtenue.—Z. Ch.

St-Séverin.—Merci à N.-D. du Rosaire de m'avoir donné un peu de paix dans ma famille, une faveur à mon garçon, et meilleure santé.—Abonnée.

Batiscan.—Mille remerciements pour guérison d'un mal de jambes et aussi pour avoir retrouvé un objet perdu.—Delle M. A. N.

St-Léon.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour succès dans mon examen.—M. L. V. Off. 25 cts.

Montréal.—Abonnement en reconnaissance de faveur obtenue.—Dame V. F.

Winchendon.—Ci-inclus messe basse d'actions de grâce pour soulagement d'une hernie.—E. R.

Yamachiche.—Je fais chanter une grand'messe en reconnaissance d'une guérison obtenue.—P. R.

Rivière Boisclair.—Ci-inclus la somme de \$1.00 pour reconnaissance à N.-D. du Cap, pour faveur obtenue et j'espère que cette bonne Mère continuera à veiller sur nous.—M. O. F.

Scott Junction.—J'inclus 50 cts pour messe basse pour une faveur obtenue avec promesse de faire publier.—Dame A. L.

St-Raymond.—Ci-inclus \$2.00 pour orner votre chapelle en reconnaissance de faveurs obtenues.—Abonnée.

Bécancourt.—Je dois mille remerciements à notre bonne Mère du Cap pour succès obtenu dans un examen, avec l'espoir d'obtenir une autre faveur que je demande depuis longtemps.—Abonnée.

Batiscan.—Merci à la Vierge du Rosaire de m'avoir protégée et accordé ses faveurs, je lui demande d'autres grâces.—L. S.

St-Zéphirin.—Je viens remercier Dieu d'une guérison obtenue par l'intercession de St Joseph avec promesse de faire publier.—A. L.

St-Augustin.—Veuillez s. v. p. remercier N.-D. du Rosaire, dans votre Messager, de toutes les faveurs que j'ai obtenues durant l'année scolaire.—M. B. Inst.

Somersworth.—Veuillez trouver ci-inclus une piastre pour les stations du Rosaire, en reconnaissance d'une faveur obtenue.—Abonnée.

Black Lake.—Je viens remercier N.-D. du S. R. pour avoir accordée à mon enfant la grâce du saint Baptême et aussi une autre grâce que j'avais promise de faire publier.—Abonnée.

St-Cyrille.—Veuillez faire inscrire dans les Annales actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication et abonnement aux Annales.—Abonnée.

Mont-Carmel.—Je vous envoie \$1.00 pour offrande à N.-D. du T. S. Rosaire pour une guérison obtenue.—J. T.

ChAMPLAIN.—Ci-inclus, \$1.00 pour 2 messes basses, pour faveurs obtenues.—Abonnée.

Montréal.—Off. 50 cts pour faveur obtenue par mon petit garçon.—Dame H. L.

Jackson.—Off. 40 cts pour lampes pour trois qui avons reçu des faveurs.—G. V.

St-Roch.—Ci-inclus 40 cts pour neuvaine de lampes en actions de grâces d'avoir obtenu la guérison de mon mari.

Mont-Carmel.—Je vous offre \$22.27 que j'ai quêtés pour accomplir un vœu.—Dame V. D. Rh.

Pike Creek.—Je vous adresse \$1.00 pour les Stations en reconnaissance de grâces obtenues.—C. J.

Trois-Rivières.—Je remercie la Ste Vierge de deux grâces obtenues par son intercession.—Dame A. P.

Maniwaki.—Veuillez publier que j'ai obtenu la guérison d'un mal de joue menaçant de devenir très critique.

Holyoke.—Je remercie N.-D. du Rosaire d'une guérison obtenue.—Dame W. M.

St-Maurice.—Ci-inclus une piastre, en reconnaissance pour faveurs obtenues. S'il vous plaît de le faire inscrire dans les Annales du saint Rosaire.—Enfant de Marie.

St-Tite.—Ci-inclus \$1.00 en l'honneur de la Sainte-Vierge pour nous avoir préservés d'un incendie.—J. S.

Côhoes.—Ci-inclus un money-order de \$3.00 pour messes basses en faveur des âmes du purgatoire pour grâces obtenues.—Delle C. C.

St-Joseph de Lévis.—Actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues.—Mlle P. S.

St-Etienne des Grès.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de faire publier.—T. B.

St-Etienne des Grès.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison d'un mal de dent avec promesse d'abonnement pendant deux ans, d'un pèlerinage et de publication.—A. B.

St-Barnabé.—Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de faire publier.—Dame S. B.

Pont Rouge.—Ci-inclus un abonnement en remerciements de grandes grâces obtenues.—Dame J. A. R. P.

Pawtucket.—Je vous adresse 2 messes basses en reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue.—E. B.

Valcourt.—Je vous ai trouvé un nouvel abonnement que j'avais promis si je trouvais une bonne place près de l'église.—Delle R. L.

Mont-Carmel.—Veuillez publier mes remerciements pour avoir obtenu la guérison d'une maladie très grave par l'usage des roses bénites et neuvaïne en l'honneur de N.-D. du Rosaire.—Dame C. L.

St-Barnabé.—Je vous offre \$7.00 en actions de grâces.—Dame R. G.

Montréal.—Je remercie N.-D. du Rosaire d'une faveur obtenue, et je demande une autre faveur par l'intercession d'un *Ave.*—R. B.

St-Barnabé.—Grand merci pour ma guérison. Off. 50 cts.—Dame A. V.

Pierreville.—Je remercie N.-D. du T. S. Rosaire de m'avoir guérie d'un violent mal de gorge.

—Une abonnée remercie N.-D. du Rosaire pour avoir réussi dans une entreprise.

—Une mère de famille remercie la Ste-Vierge pour plusieurs grâces obtenues.

St-Cutbert.—Je viens remercier N.-D. du Très Saint Rosaire de m'avoir guérie du mal de dents.—Dame W. L.

St-Imbroise.—Ci-inclus \$5.00, pour les Stations du T. S. Rosaire de N.-D. du Cap, que j'avais promis pour obtenir une faveur. Mille remerciements à Notre-Dame.—Dlle M. D.

Mont-Carmel.—Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison presque complète de mon mari après promesse d'un pèlerinage au Cap et de publication.—Dame H. M.

Louiseville.—Merci à N.-D. du Rosaire et à St-Gérard pour guérison obtenue et autre faveur.—Dame A. G.

—Ci-inclus \$1.00 en reconnaissance d'avoir obtenu encouragement pour mon fils parti pour un long voyage et qui ainsi le j'espère en atteindra le but.—D. C. M.

St-Maurice.—Gloire amour, reconnaissance à N.-D. du Cap pour plusieurs faveurs obtenues, je lui demande 3 grâces spéciales.—R. S.

Escanaba.—Je viens abonner ma fille en reconnaissance d'avoir été guérie d'un gros mal dans le visage.—Dame V. D.

Lafontaine.—Ci-inclus 2 messes basses pour grandes faveurs obtenues et d'autres à obtenir.—Dame E. M.

St-Gilbert.—Remerciements pour soulagement dans une maladie : je promets un pèlerinage si j'obtiens guérison complète.—Abonnée.

Mont-Carmel.—Actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire pour grande grâce obtenue, avec promesse d'une messe et de faire publier.—Dame J. L.

Mont-Carmel.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue, après promesse d'une messe et de faire publier.—M. O. L.

Mont-Carmel.—Reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour grâce

obtenue avec promesse de publier. Off. \$1.00 pour le Sanctuaire.—Une abonnée.

Moulin Tardif.—Je vous adresse mon abonnement promis pour avoir obtenu la grâce que j'ai demandé.—M. A. T.

Québec.—Je vous adresse \$5.00 au Sanctuaire pour faveur reçue.—Abonnée.

Bécancourt.—Je vous adresse \$1.00 pour les Stations pour grâce obtenue.—S. M.

ChAMPLAIN.—Sincères remerciements pour la guérison d'un violent mal de gorge.

Québec.—Mes sincères remerciements à N.-D. du S. Rosaire et au S. C. pour une guérison obtenue avec promesse de faire publier.—M. D. H.

Pointe du Lac.—Je viens remercier la Sainte Vierge de m'avoir guéri d'un dépôt à la jambe, et j'ai quêté mon passage.—M. A. J.

ChAMPLAIN.—Je vous offre \$5.00 pour les Stations pour grâces obtenues et à obtenir.—J. N. P.

St-Barnabé.—Off. de \$2.00 pour faveurs obtenues et à obtenir.—M. G.

St-Barnabé.—Off. de \$3.00 en actions de grâces.—Dame A.

St-Anne du Sault.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour grande grâce obtenue. Off. 50 cts.—Ferdinand Toupin.

Lamoureux.—Remerciements à N. D. du Rosaire pour guérison d'une grave maladie après promesse de publier et usages de roses bénites. Off. \$1.00.—Abonnée.

St-Flore.—J'offre à N.-D. du Cap \$2.00 sur la raffle de ma montre et 25 cts pour avoir retrouvé 2 bagues perdues.

Grand Mère.—Ci-inclus 2 abonnements en actions de grâces pour faveurs obtenues.—Dame C. P. M.

Trois-Rivières.—Je remercie N. D. du Cap d'une guérison obtenue après une neuvaine.—Dame H. G.

St-Frédéric.—Je vous adresse \$5.00 en reconnaissance d'une grâce que j'ai obtenue.—A. L.

St-Stanislas.—Vous trouverez ci-inclus, une piastre pour les Stations, en reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour une faveur bien précieuse, obtenue après promesse de la faire inscrire dans les Annales.—Dame T. L.

Trois-Rivières.—Vous trouverez ci-inclus \$1.00 en actions de grâces pour la guérison de mon père obtenue contre toute espérance après promesse d'un pèlerinage à son sanctuaire et de faire publier et aussi pour autres grâces qu'elle nous a accordées.—A. D.

St-Fortunat.—Remerciements à N.-D. du S. Rosaire pour grande faveur obtenue avec promesse de publier dans les Annales.—A. L.

St-Séverin.—Remerciement à N.-D. du St-Rosaire pour une grâce particulière.—A. V.

Trois-Rivières.—Amour et reconnaissance à N.-D. du Cap pour deux faveurs obtenues. Off. pour le sanctuaire.—Enfant de marie.

Calumet.—Je remercie la Reine du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et lui demande d'autres grâces.—Dame A. D.

—Je recommande la guérison d'une mauvaise langue.

St-Maurice.—Merci à N.-D. du Cap de m'avoir guéri d'un coup de pied de cheval à l'estomac après promesse de pèlerinage et de publication.

Hull.—Je viens remercier N.-D. du Rosaire du succès de mes concours. Off. 50 cts.

St-Casimir.—Je rends grâces à la Très Sainte Vierge Marie à la bonne Sainte Anne, à St-Joseph et à St-Antoine de Padoue pour avoir obtenue une grande faveur.—Lectrice des Annales.

La Baie.—Ci-inclus \$1.00 don fait en remerciements et reconnaissance de faveurs obtenues et à obtenir de N. D. du T. S. Rosaire.—Un abonné.

St-Narcisse.—Guérie d'une maladie grave après promesse de publication et d'abonnement, je viens m'acquitter de ma promesse.—Abonnée.

Berthierville.—Je viens remercier N. D. du Rosaire de ma guérison obtenue avec usage de roses bénites.—Dlle L. B.

Rivière Noire.—Mille remerciements pour la guérison de ma petite fille, je demande deux grandes grâces, et remercie aussi pour un soulagement de mal de tête.—O. B.

Champlain.—Une mère de famille remercie la Ste Vierge pour plusieurs grâces obtenues. Off. \$1.00. Abonnée.

St-Angèle.—Je remercie N.-D. du Rosaire d'un soulagement dans une maladie bien longue, avec usage de roses bénites. Off. 25 cts. Merci aussi pour mon mari qui s'était fait faire bien mal.—Abonnée.

Lévis.—Merci pour l'obtention de 4 grâces obtenues du Sang Divin par l'intercession de Marie Immaculée et la prière de Marie Catherine Aurélie du Précieux Sang.—D. L.

Québec.—Ci-inclus 50 cts en offrande en reconnaissance de faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. du Rosaire.—L. de V.

Ville Montmagny.—Je remercie Notre-Dame du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues avec promesses de faire brûler des lampes à son Sanctuaire et de faire publier.—Dame C. L.

Ville Montmagny.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison de mon mari avec promesse de publication.—Dame A. P. T.

Québec.—Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour la guérison de ma maladie, après usage de la Sainte Face miraculeuse, promesse de publier et offrande au Sanctuaire.—Dame F. Off. 50 cts.

Trois-Rivières.—Off. de \$5.00 en actions de grâces pour mon enfant.—Un syrien.

Champlain.—Off. de 3 messes basses pour plusieurs faveurs obtenues.

L'Épiphanie.—Actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue.—Dame L. A. B.

St-Roch Québec.—Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse de publier.—Dame A. M.

Ville Montmagny.—Amour et gloire à N.-D. du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse de faire brûler des lampes à son Sanctuaire et de faire publier.—Dame C. E. L.

Central Falls.—Merci pour faveur obtenue par l'intercession de St-Benoit après promesse de publier.—Dame J. E. L.

Montmagny.—Je vous adresse 50 cts aux Stations en reconnaissance d'une faveur obtenue.—Une zélatrice.

Houghton.—Ci-inclus \$3.20 pour les Stations en reconnaissance de faveur demandée et obtenue.—Dame T. F.

Bécancourt.—Voudriez vous publier que je me suis sentie mieux de ma toux dès que j'ai promis de m'abonner aux Annales.—Dame E. D.

Grand-Mère.—Je remercie mille fois la Reine du Rosaire pour faveur obtenue. Off. 25 cts.

Ste-Sophie de Levrard.—Ma mère retombant malade je viens faire publier la guérison qu'elle avait obtenue et que j'ai négligé de faire publier.

Ste-Anne des Plaines.—Ci-inclus \$1.00 pour le sanctuaire de N.-D. du Cap, en reconnaissance d'une faveur obtenue.—Abonnée.

Ste-Clothilde.—Je remercie N.-D. du Rosaire d'avoir préservé du feu mon grain que j'ai entouré de quelques Annales.

Belisle's Mile.—Je vous envoie 20 cts en reconnaissance de quelque chose que j'ai obtenu.—J. O. B.

St-Jean.—Ci-inclus une messe basse pour grâce obtenue et autre pour la conversion d'un jeune homme.—T. D.

St-Roch.—Merci pour guérison, on demande protection et accord dans la famille.

St-Tite.—Merci à N.-D. du Rosaire de m'avoir obtenu ce que je lui ai demandé. Off. 10 cts pour lampes.

St-Sauveur.—Je vous inclus 50 cts pour faveur obtenue et demande une autre grâce particulière.—A. T.

Deschailions.—J'avais promis \$10 00 pour la santé de mon mari que je viens d'obtenir: je vous adresse ces \$10.00, et demande guérison complète.—Abonnée.

Montréal.—Ci-inclus nouvel abonnement en actions de grâces pour guérison de mal d'oreille.

La Baie.—Daignez inscrire dans vos Annales mille remerciements à N.-D. du Rosaire et à St-Antoine pour trois faveurs obtenues.

Québec.—Vous trouverez ci-inclus la somme de 40 cts pour faire brûler cinq lampes représentant cinq mystères pour une neuvaine dans le sanctuaire de N.-D. du Rosaire pour faveur obtenu.—Dame A. P.

St-Tite.—Veuillez inscrire mes plus tendres remerciements à notre bonne mère pour faveurs obtenues après promesse de les faire inscrire.—Enfant de Marie.

Montréal.—Amour et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue d'un mal d'oreilles, avec promesse de publier.—Sœurs Ste Famille.

N.-D. de Lévis.—Merci à N.-D. du Rosaire de m'avoir guérie.—Dame Ph. L.

Lake Linden.—Reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue après promesse d'offrande et de publication. Off. \$1.00.—Dame T. G.

Ottawa.—Veuillez bien publier ma guérison par l'intercession de N.-D. du Cap. Off. \$2 00.

Danville.—Je suis complètement guérie, et je ne sais en quels termes remercier la bonne Mère du Cap. merci aussi pour la guérison de mon fils.—Dame D. St-O.

Burlington.—Je vous adresse \$1.00 en remerciement pour la guérison de mon mari.—Dame T. P.

Ste-Cécile de Milton.—Je vous adresse une basse messe en remerciement d'avoir fait vendre la terre de mon père, et accorder une bonne place.—

Marsouins.—J'ai promis 25 cts à N.-D. du St Rosaire et obtenu promptement la guérison de mon petit garçon qui s'était piqué le pied.—Dame A. B.

—J'ai obtenu la guérison d'un mal de jambe et aussi d'un mal de dent.

Thompsonville.—J'ai promis d'annoncer dans les Annales si j'obtenais une grande faveur. Je le fais aujourd'hui et vous adresse \$1.00.—J. G.

Trois-Rivières.—Je vous adresse mon abonnement en reconnaissance d'une faveur obtenue.—Dame L. R.

Grand-Mère.—Ci-inclus 10 centins pour Notre-Dame du Très Saint Rosaire en reconnaissance d'une faveur obtenue avec promesse de publier.—Dame J. A. D.

St-Louis de France.—Mille remerciements à la Reine du T.-S. Rosaire pour le soulagement prompt dans mes douleurs. Off. \$5.00 pour les Stations. Autre promesse \$1.25 pour la guérison d'une bronchite et d'un mal d'oreille aigu. Une grande messe pour faveur spéciale et insertions dans les Annales.—Une «abonnée».

St-Stanislas.—Ci-inclus \$1.00 pour les Stations en reconnaissance de deux faveurs spirituelles et temporelles. Aussi une autre faveur obtenue après neuvaine à N.-D. du Perpétuel secours.—Delle E. Cp.

Cap Santé.—Je vous inclus \$1.00 pour faire brûler une lampe devant N.-D. du S. Rosaire pour deux grâces obtenues après promesses de faire publier dans vos Annales. Merci beaucoup.—Une abonnée.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	18	Malades.....	200
Vocations.....	40	Bonne mort.....	195
Familles.....	105	Conversions.....	167
Pères et mères de familles.....	200	Grâces temporelles.....	308
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	200
Jeunes gens.....	83	Emplois.....	59
Jeunes personnes.....	121	Heureux mariages.....	48
Institutrices et écoles.....	50	Succès dans entreprises.....	100
Elèves.....		Affaires importantes.....	070
Premières communions.....		Intentions particulières.....	600
Infirmes.....	112	Ivrognes et blasphémateurs.....	302

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	87
Conversions.....	60
Succès dans les examens.....	18
Réussite dans les affaires difficiles.....	24
Heureuse délivrance.....	88
Faveurs obtenues.....	400

Nécrologie

Delle Exilia Bournival, St-Barnabé.—Mr. J. B. Julien, St-Léon.—Dame Maras Beaulieu, Nicolet.—Dame Paul Gelinus, Yamachiche.—Mr Cyrille Plamondon, Masson.—Delle Marguerite Mercure, St-Jacques.—M. Pierre Courchesne, La Baie.—Delle Alma Roux, Danville.—M. Joseph Paquin, Lachevrotière.—Delle Marie Frechette, St-Georges.—Dame Wilfrid Denis, Berthierville.—Dame Simon Bourdeau, Penacook.—Sœur St Joseph, Arthabaska. M. Octave Paradis, Québec.—M. Michel Jacot, Ste Geneviève.—Sœur St-Anatolie, Ottawa.—Sœur St-Michel, St-Hyacinthe— Dame Antoine Hélie, Burlington.—Louis Allard, Hubbell.—Mr. Cleophas Lanouette, La Pérade.—Dame Cyrille Germain, Ste Anne la Pérade.— Dame Vve Jos. Coulombe, St-Anselme.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.